



GUERN ACTUS

N° 060

Mars 2020

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

Comme chaque année, un bilan financier de l'exercice clos vous est présenté et analysé dans le supplément joint à cette édition. Vous y trouverez également nos prévisions pour 2020, susceptibles de modifications après les élections municipales. Les principaux investissements sont consacrés à la rénovation de la mairie, d'un logement social à l'ancienne école dont l'appel d'offres vient d'aboutir après une deuxième consultation. La consultation pour le chantier mairie n'a pas pu aboutir car certains lots (Gros Oeuvre - étanchéité – menuiseries ou chauffage plomberie) sont restés sans réponse ou surévalués. Une deuxième consultation s'avère nécessaire.

Le programme d'entretien routier va être lancé dans les prochaines semaines pour pouvoir être exécuté dès le mois de mai, en coordination avec les 6 communes regroupées du secteur.

L'équipe municipale poursuit son action et vient de prendre la décision de réorganiser les horaires scolaires à la rentrée de septembre prochain. Afin de favoriser la stabilité de l'équipe enseignante, mais aussi de faire face aux difficultés de recrutement des animateurs, l'abandon des activités périscolaires (TAP) sera effectif à la prochaine rentrée. Le temps scolaire sera donc organisé sur 4 jours. L'organisation des activités du mercredi sera étudiée par la nouvelle équipe municipale.

Sur l'année 2020, la montée en débit INTERNET de deux zones sur la commune va devenir réalité : Deux armoires alimentées par une fibre optique seront installées, pour la première au carrefour de Treuzarre et couvrira les villages de Locmeltro à Niziau et vers Lann Sarre. La seconde est prévue à Lann er Vouillen et améliorera la desserte de toute la zone de Quelven jusqu'à Boderel et St Georges. Une cartographie est consultable en mairie.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

MARS

Samedi 7 : Bouillie de millet – Amicale Laïque

Samedi 7 : Joue de porc au cidre à emporter – Hermine Guernate

AVRIL

Samedi 4 : Bouillie de millet – Amicale Laïque

Jeudi 23 : Repas des retraités

ELECTIONS MUNICIPALES

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020, scrutin de 8H00 à 18H00.

Venez nombreux, munis d'une pièce d'identité, dont la présentation est indispensable pour pouvoir voter.

Si vous êtes absents, pensez à solliciter une procuration, et rendez-vous à la gendarmerie le plus tôt possible, afin que la procuration parvienne à la mairie avant le scrutin.

Pour les modifications sur les cartes d'électeurs, chaque électeur doit en faire la demande sur service-public.fr.

RAPPELS

1- Merci de ne pas laisser vos chiens faire leurs besoins autour de l'église, devant le cabinet d'infirmiers, ou sur trottoirs. Chaque propriétaire est responsable de son chien et doit ramasser les excréments puis les jeter dans une poubelle.

2- En partenariat avec Pontivy Communauté vous pouvez déposer vos piles usagées et vos cartouches d'encre vides à la mairie. Les ampoules sont à déposer en déchetterie (horaires sur www.pontivy-communaute.bzh).

ENCOMBRANTS

Suite au refus de passage par la société habituelle, en 2019, et sans nouvelle entreprise, la commune ne pourra pas organiser le ramassage des encombrants en 2020.

AMICALE LAÏQUE

L'amicale continue à œuvrer pour les enfants.
Bouillies : 7 mars et 4 avril
Rando des mômes : 16 mai
Nous avons encore et toujours besoin de bénévoles. Un grand merci à ceux déjà présents.

FOYER DES RETRAITÉS

Cette année nous prévoyons au moins trois repas, un voyage et des activités les jeudis. Le prochain repas aura lieu le 23 Avril, nous envisageons un thème ensoleillé avec des saveurs de l'Espagne. Le 28 Mai nous rechercherons encore le soleil quand nous irons à la station balnéaire de Bénodet. Le voyage inclut le car, le repas, la croisière et le petit train. Nous profitons de cet article pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Renseignements auprès de Margaret JONES par mail : clubdesretraitesguern@gmail.com ou par téléphone au 02.97.27.70.27

PAOTRED TRO LOCMELTRO

Créée en 1980, l'association « Paotred Tro Locmeltro » fêtera cette année ses 40 ans. Le pardon traditionnellement célébré le deuxième dimanche de juillet sera avancé d'une semaine et organisé exceptionnellement le 5 juillet afin de recevoir le Bagad de Lann Bihoué. Celui-ci sera accompagné du cercle celtique du Croisty. Toute la journée nous vous proposerons des baptêmes de l'air en hélicoptère. Nous remercions Mr Lomenech recteur de Guern pour sa compréhension quant au changement de date pour la célébration du pardon. Remerciements aussi à tous les bénévoles qui s'activent pour que ce rendez-vous soit une réussite

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

Vacances de printemps :

- du 14 au 17 avril : MALGUÉNAC
- du 20 au 24 avril : GUERN

Vacances été :

- du 6 au 24 juillet : MALGUÉNAC
- du 27 juillet au 7 août : GUERN
- du 24 au 28 août : GUERN

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le portail famille du site de Malguénac <https://portail.bergerlevrault.fr/MairieMalguenac56300/accueil>

LES CRUSOÉS DU WEB

Les Crusoés du Web ce sont 4 jeunes lorientais en service civique qui vous proposent leurs connaissances pour vous guider dans la découverte des ordinateurs et des tablettes. Rendez-vous le mercredi 11 mars à 14h30 dans les locaux de la médiathèque (sur inscription au 02.97.27.74.16 // mediatheque.guern@orange.fr)

MÉDIATHÈQUE

APPRENTISSAGE INFORMATIQUE

Vous n'y comprenez rien aux ordinateurs et à l'informatique ? Vous aimeriez apprendre à vous servir des outils numériques utiles au quotidien ? Inscrivez-vous à la médiathèque pour des cours informatiques personnalisés, en groupe ou individuellement.

Inscription au 02.97.27.74.16

COURS COLLECTIFS INFORMATIQUES

En partenariat avec la Région Bretagne, la médiathèque vous propose des cours informatiques collectifs gratuits, pour acquérir de solides notions en informatique. Voici le programme de ce printemps :

Mercredi 25 mars : les bases (allumer/éteindre l'ordinateur, utiliser la souris et le clavier)

Mercredi 1^{er} avril : internet (comment faire des recherches)

Mercredi 08 avril : l'adresse mail (en créer, s'en servir)

Mercredi 29 avril : le traitement de texte / Word

Mercredi 06 mai : le tableur / Excel

Mercredi 13 mai : les photos (les retrouver, les classer, les envoyer, les sauvegarder)

Mercredi 20 mai : Facebook (créer une page ou un profil, comment l'alimenter, se protéger)

Les cours auront lieu de 14H à 15H30 à la médiathèque. Sur inscription (02.97.27.74.16). Prévoir un petit cahier pour prendre des notes.

OFFICE DU TOURISME : BOUTIQUE

SNCF

Des changements d'horaires d'ouverture de la Boutique Côté Tourisme et au guichet SNCF sont en vigueur depuis le 4 janvier jusqu'au 28 mars :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Samedi matin de 9h30-12h et fermé l'après-midi

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES

L'accueil dans votre Service des Impôts des Entreprises (SIE) évolue. Vous bénéficiez maintenant d'un accueil personnalisé sur rendez-vous. Vous pouvez choisir deux types de rendez-vous :

- par téléphone (rappel par un agent de la DGFIP à l'heure du rendez-vous)

- sur place au SIE (uniquement sur rendez-vous)
Comment prendre rendez-vous ?

- sur le site impots.gouv.fr, depuis votre espace personnel (rubrique « Mes coordonnées personnelles » > « Coordonnées du gestionnaire ») ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site impots.gouv.fr)

- par téléphone en appelant votre service des impôts des entreprises

- au guichet de votre centre des finances publiques

Ce dispositif permet de ne plus attendre au guichet et d'éviter des déplacements inutiles

RANDONNEURS DES AJONCS

Cette nouvelle saison, les mardis après-midi, un nouveau groupe de marche "les pantoufles" est créé pour les personnes ne voulant ou ne pouvant pas faire trop de kilomètres (de 3 à 5 km) et à allure très modérée.

Les deux autres groupes : Les "grands souliers" qui font de 9 à 12 km et les "petits souliers" de 7 à 9 km, ont vu leur nombre s'étoffer.

Le jeudi matin : marche nordique : soit 10 km à 5 km/h et 12 km à 6km/h, rendez-vous à 8 h 30.

Le samedi, tous les 15 jours : randonnées en extérieur.

Toutes ces sorties sont encadrées par des animateurs formés et diplômés. Venez essayer l'une ou l'autre formule, vous y trouverez une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une sortie de trois jours, (9 - 10 - 11 avril), est programmée dans la région de Dinan.

N'oubliez pas de réserver la date du 1er mai, pour la Rando des Ajoncs qui se tiendra à Malguénac, suivie d'un rougail saucisse, à prendre sur place ou à emporter.

AROMATIQUES ET KORRIGANS

La ficaire commence sa floraison. - « L'hiver est donc fini ? » s'interroge le jardinier connaisseur et observateur.

Cette petite plante, aux fleurs ensoleillées qui se détachent d'une rosace de feuilles luisantes d'un vert profond, se rencontre dans les prairies, sur les chemins. Cousine du « Bouton d'or » elle annonce ainsi le printemps. Les températures plus positives, incitent à la plantation. Profitons de la complicité des petits « Korrigans » et d'un après-midi TAP pour restaurer et agrémenter les jardinières réalisées l'an dernier. Petits coups de pinceaux rouge-vert-rouge-vert. Prêtes à l'utilisation.

Nous pensons aux plantes aromatiques pour diverses raisons. Les petits jardiniers découvriront ainsi les nombreuses variétés. Nous en choisissons 22, parmi tant d'autres.

* ils mettront à contribution leurs connaissances olfactives et gustatives

* ils profiteront également de la cueillette s'ils le souhaitent

Ces potées garnies prendront place à proximité de la cantine. François, le cuisinier, bénéficiera de toutes ces saveurs à portée de main :

- un petit fagot de laurier s'ajoutera à la viande
- le taboulé aura sa petite touche fraîche de menthe

- le basilic assaisonnera les tomates

- une pincée d'origan parfamera les pizzas...

Toutes ces essences trouveront leur utilité et leur emploi :

- dans la cuisine : parfume les mets

- dans la maison : désodorise

- dans le jardin : éloigne les insectes indésirables ou inversement les attire (plantes mellifères)

Alors les enfants, transmettez tout ce que vous avez retenu sur ces merveilleux condiments, à vos parents. Encourager les à réserver un petit coin du jardin ou sur le balcon. Coriandre-estragon-sariette-mélisse... et toutes ces odorantes trouveront leur destination.

Avec la participation du service des espaces verts de la mairie

MEDIATHEQUE

HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Rappel des horaires d'ouverture :

Mercredi : 10H - 12H // 14H - 17H30

Vendredi : 10H - 12H // 14H - 17H30

Samedi : 10H - 12H

GUIDE DES SERVICES PUBLICS

Pour faciliter la vie de tous, un guide 2020 des démarches ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) a été rédigé. La modernisation mise en place par le gouvernement est confrontée à de nombreuses erreurs de compréhension de la part des utilisateurs de la plateforme. Grâce au guide 2020 sur les télé-procédures, vous pourrez maintenant obtenir en toute simplicité :

- un titre d'identité <https://passeport.ants.gouv.fr>

- un certificat d'immatriculation

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- un titre de conduite

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

PONTIVY COMMUNAUTE - PLUI

Le projet de PLUi, arrêté par le Conseil Communautaire le 10 décembre 2019, est consultable sur support papier à l'accueil de Pontivy Communauté et sur support électronique à partir du site internet de Pontivy Communauté, rubrique « INFO'PLUI », « Documents arrêtés » (renvoi vers la plate-forme Mégalis). Vous pouvez ainsi, dès à présent, prendre connaissance du projet. Celui-ci est actuellement en consultation auprès des Personnes Publiques Associées. L'enquête publique sur le PLUi et le zonage intercommunal d'assainissement des eaux usées commencera début mai pour se terminer mi-juin 2020. Les dates ainsi que les modalités pratiques vous seront communiquées lorsqu'elles auront été précisées avec la commission d'enquête.

BOOK HÉMISPHERE

Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Book Hémisphère est basée à Kervignac. L'association récupère les livres que vous ne souhaitez pas garder chez vous et les revend pour son propre profit à petit prix. Une boîte de dépôt est disponible dans le hall de la Ruche. Si vous préférez, vous pouvez demander à la médiathèque de vous aider. Pour information, en 2019, sur Guern, 1359 livres ont été donnés, soit 563 kg. La médiathèque a fait du tri dans ses rayons et a donné 352 livres soit 146 kg. L'association vous remercie pour votre générosité. A savoir, les livres qui ne sont pas vendus retournent dans le circuit du livre. Ils redeviennent de la pâte à papier et servent à l'impression de nouveaux documents

HERMINE GUERNATE

Voici les dates des prochains matchs à domicile :

- Dimanche 08/03 à 15h30 :

Equipe A – Klegereg FC2

- Dimanche 29/03 à 15h30

Equipe A - Kerchopine FC1

- Dimanche 19/04 à 15h30

Equipe A – A.P.P.1 (Plouay-Priziac)

Equipe B à l'extérieur à Noyal-Pontivy 4

- Le dimanche 17/05

Equipe A – Inguiniel (à 15h30)

Equipe B – Bréhan Esp 4 (à 13h30)

Venez nombreux encourager nos joueurs !

Un repas à emporter est prévu le samedi 7 mars.

Les joues de porc au cidre sont à réserver jusqu'au 5 mars dans les commerces, la mairie et la médiathèque, ou par téléphone 06.73.91.72.90 ou par mail hermine.guernate@laposte.net

Retraits : 17h-18h (St Jean et Boderel), 18h-19h (Locmeltro et Quelven) et 17h-20h (halle marchande).

VILLAGE DE QUELVEN

L'aménagement de Quelven est terminé. Nous demandons aux particuliers de respecter les abords de la chapelle et de ne pas détériorer les bornes délimitant la pelouse. Le stationnement est interdit côté chapelle sur la pelouse.

Un espace de stationnement est accessible avant l'entrée dans le village ou sur le parking Place de la Scala. Nous rappelons qu'il est interdit de stationner devant les entrées de maisons des habitants.

CANDIDATURE ART DANS LES

CHAPELLES

Les candidatures pour le poste de guide (18 ans et plus) dans le cadre de la 29^{ème} édition de l'Art dans les Chapelles, se déroulant en juillet, août et les 3 premiers week-ends de septembre, sont à déposer d'ici le **31 mars 2020**.

Les CV et lettres de motivation doivent être adressés en mairie, 4 rue de la vallée 56310 GUERN – 02 97 27 70 08 // guern@orange.fr

PROCHAINE PUBLICATION

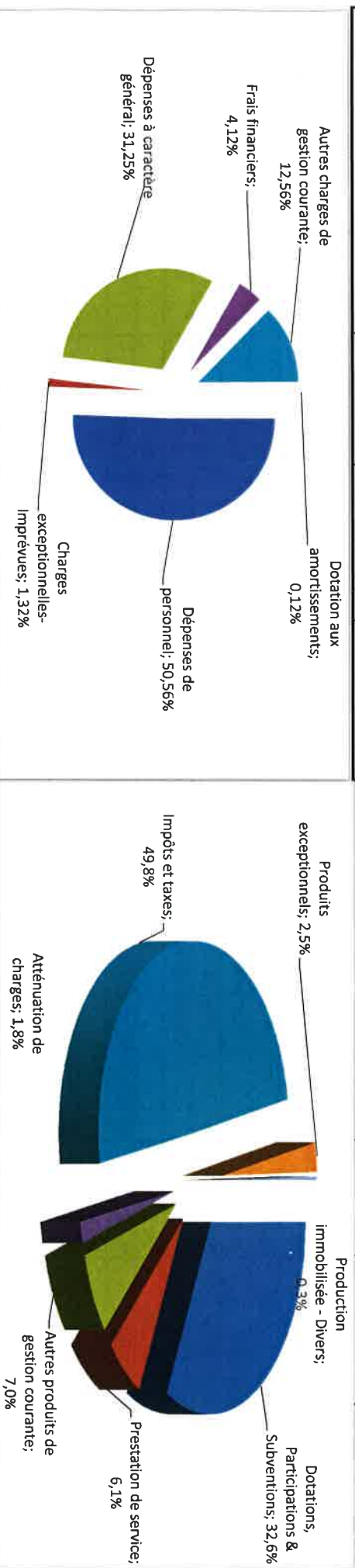
Guern Actus N°061 vous parviendra début mai 2020

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr

BILAN FINANCIER EXERCICE 2019 et Prévisions du BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Nature	Ratio	Montant	Budget 2020	Nature	Ratio	Montant	Budget 2020
Dépenses de personnel	50,56%	412196,93	414218,22	Dotations, Participations & Subventions	32,6%	317830,78	291786,56
Charges exceptionnelles- Imprévues	1,32%	10740,05	15823,74	Prestation de service	6,1%	59124,98	52800,00
Dépenses à caractère général	31,25%	254769,14	231525,31	Autres produits de gestion courante	7,0%	68369,11	60000,00
Frais financiers	4,12%	33616,33	30660,29	Atténuation de charges	1,8%	17376,68	7000,00
Autres charges de gestion courante	12,56%	102412,34	110159,00	Impôts et taxes	49,8%	485334,53	482800,00
Atténuation de produits		598,00	500,00	Produits exceptionnels	2,5%	24379,83	18500,00
Dotation aux amortissements	0,12%	1004,64		Production immobilisée - Divers	0,3%	3017,50	
Transfert budget investissement			110000,00	Excédent reporté			
TOTAL	100%	815337,43	912886,56	TOTAL	100%	975433,41	912886,56



Analyse des dépenses : Le réalisé 2019 est en hausse de 6,8% soit +52.270 Euros, dont 27.500 € dus à un litige suite travaux à Quelven . Les charges de personnel représentent 50,5% des dépenses de fonctionnement avec un delta annuel de +3.000 €. Les autres écarts résultent de retard de facturation en eau et assainissement (+3.851 €), transports (+5.503 €) ou changement du système de restauration (+5.000 €). L'effort s'est porté aussi sur la dotation de la médiathèque avec une dépense de +2.600 Euros: Les charges financières baissent de 3.250 Euros (-8,8%)

Analyse des recettes : Le total des recettes est en évolution positive de 7.810 €, moins de 1%. Le poste atténuation de charges de personnel est en forte régression (-16.142 Euros) du fait de la sortie du cadre d'emplois d'un agent mais aussi aucune contribution de l'état à l'embauche d'emplois aidés. Le succès des services périscolaires compense en partie ce manque de recettes ainsi que le montant des redevances d'occupation du domaine communal (antennes réseaux mobiles) ou taxes édiennes. Le montant global des impôts collectés est en recul de 4.085 Euros alors que les dotations de l'Etat sont en croissance de 10.978 Euros. Le résultat global est positif du fait de la récupération de pénalités dues par les entreprises en retard sur le chantier de La Ruche (15.470 Euros). Le revenu des locations de logements et de la salle polyvalente est stable à 68.370 Euros en dépit d'un logement vacant, en attente de rénovation.

Bilan : Sans être exceptionnel l'exercice 2019 permet de dégager un solde positif de 160 095,28 Euros. Avec ce résultat est comptabilisé le solde des années antérieures, soit un global de 223 522,82 euros. Ce résultat est affecté en investissement pour financer une partie de la rénovation de la mairie et la construction du réseau de chaleur.

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Nature	Ratio	Montant	Budget 2020	Nature	Ratio	Montant	Budget 2020
Déficit reporté	Pour ordre			Excédent Fonctionnement capitalisé	14,83%	167824,08	229093,26
Remb. emprunts+Prêt:relais	27,91%	251796,91	268501,79	Pré budget fonctionnement			110000,00
Rénovation du Beffroi église bourg	2,77%	25010,64		Remboursement TVA	20,09%	227308,00	98010,51
Dépôts et cautionnements	0,12%	1049,03	1342,73	Subventions Conseil Départemental	19,40%	219457,85	145322,10
Travaux routiers - panneaux - Pont	8,13%	73350,46	60000,00	Subventions Etat (DETR+FSL)	1,93%	21850,00	159438,00
Travaux patrimoine (églises)	0,92%	8256,96	15593,88	Subventions réserves parlementaires	1,24%	13976,00	
Rénovation éclairage public	0,07%	665,60		DRAC MEDIATHEQUE/ADEME	14,36%	162500,00	35488,00
LA RUCHE - Complément 2019	17,96%	162060,14	34305,16	Subvention Conseil Régional	0,12%	1400,13	55000,00
				Pays de Pontivy : TEPCV+ Médiathèque	1,06%	12000,00	
Travaux coordination Quelven	35,19%	317551,29	36095,13	Excédent INV reporté	0,00%		29513,54
Rénovation logements	3,49%	31520,65	89618,00	Fond de concours Pontivy Communauté	7,04%	79650,57	21000,00
Colonnes enterrées	0,00%		25000,00	CAF	4,42%	50000,00	3572,00
Achats et Travaux divers école	0,07%	655,79	6000,00	Immobilisations+ Frais études	1,32%	14954,24	
Achats et travaux mairie	1,25%	11272,93	523048,11	PRÊT RELAIS TVA MAIRIE	0,38%	4303,23	100000,00
Dépenses imprévues	0,00%		5932,61	Dépot de garantie logement	0,07%	822,38	1000,00
Matériel services techniques	0,58%	5232,68	3500,00	Prêt CAF 2019 - logement en 2020	13,26%	150000,00	76500,00
Rénovation Pont Gouveline	1,54%	13872,53		Taxe aménagement	0,47%	5341,79	5000,00
TOTAL	100,00%	902295,61	1068937,41	TOTAL	100,00%	1131388,27	1068937,41

Dépenses : Le niveau d'investissement de 2019 est redescendu à un niveau plus habituel pour notre commune (-39% par rapport à 2018). Trois programmes ont mobilisé les ressources : La fin des installations de La Ruche (163.392 euros soit 18,1% du budget), la rénovation du village de Quelven (319.012 euros, soit 35% des dépenses) et le programme d'entretien des routes et d'un pont (85.991 euros soit 9,5%). A ces programmes s'ajoute la dépense correspondant aux capitaux remboursés (101.796 euros d'échéance annuelle) plus 100.000 euros de remboursement d'un prêt d'avance de TVA. Les équipements informatiques s'élevaient à 11.272 euros se répartissant entre l'école et l'achat d'un logiciel de gestion des activités périscolaires. Le changement d'huissiers au bureau de poste et dans un logement s'élève à 26.300 euros. Les travaux sur le patrimoine communal ont été plus réduits en 2019 avec le solde du remplacement du beffroi et la rénovation d'un anse à Quelven.

Recettes: La construction de La Ruche a généré le paiement en 2019 du solde des subventions accordées, comptabilisé à hauteur de 604.590 euros soit 53,4% des ressources de l'exercice. Il est à noter la contribution importante de la CAF à la construction de La RUCHE par une subvention de 50.000 euros et un prêt sans intérêt de 150.000 euros sur 10 ans. L'opération de Quelven n'a été subventionnée que par le Conseil Départemental pour un montant de 58.553 euros. Les autres ressources perçues concernent la voirie pour un montant total de 40.688 euros par Pontivy communauté et le Conseil Départemental. Le remboursement de la TVA versée sur nos dépenses d'investissement 2018 est un poste important de nos ressources dans ce budget 2019, soit 227.308 euros représentant 20,1% du réalisé.

2020 : Le programme prévisionnel est principalement orienté vers la réalisation de la rénovation de la mairie qui s'étalera jusqu'en 2021. La construction du réseau de chaleur est une étape importante pour la commune afin de réduire l'empreinte énergétique de nos bâtiments. La mise en place de colonnes enterrées avec Pontivy Communauté a été décalée et est programmée pour fin 2020 sur le centre bourg et Quelven. La réhabilitation d'un logement débutera début avril et une remise en location pourra s'opérer sur la fin d'année. L'entretien des routes sera engagé dès la mi-mai. Le programme d'investissement est complété par l'achat de matériel pour les services et le renouvellement de matériel informatique à l'école.

Situation financière de la commune : Au 1/01/2020 l'endettement sur le budget principal est de 782.17 €/hab, hors budgets annexes et financement des logements sociaux. Les productions des installations photovoltaïques dégagent un excédent cumulé de 25.403 euros, supérieur au besoin de financement des installations elles-mêmes (20.209 €). Comme vu dans le résultat du budget de fonctionnement, la location des logements communaux finance très largement le paiement de la dette de cette rubrique.

NOTA : Les éléments rapportés dans ce document sont communiqués sous réserve de modifications pouvant y être apportées lors du Conseil Municipal consacré au vote du budget primitif 2020 le 6 mars 2020. Année électorale oblige, le budget ainsi voté pourra être amendé par la nouvelle équipe.